

Prévenir une cyberattaque dans son entreprise

Environnement digital - webmarketing - 2026

En résumé

En cas de « cyberattaque », c'est tout le fonctionnement de l'entreprise qui peut être mis en péril.

Cette journée de formation vous permettra de maîtriser les risques et de mettre en œuvre des actions efficaces pour votre cybersécurité.

Objectifs :

- Identifier et analyser les problèmes de cybersécurité.
- Connaître les obligations et responsabilités juridiques de la cybersécurité.
- Mettre en œuvre les démarches de sécurité spécifiques à l'activité de son entreprise.
- Présenter les précautions techniques et juridiques pour faire face aux attaques.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Participants :

Dirigeant(e) ou responsable informatique.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine de la cybersécurité.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

1. Les notions de base et enjeux de droit commun

- Les définitions.
- Les enjeux de la sécurité des SI.
- Les propriétés de sécurité.
- Les aspects juridiques et assurantiels.

480 €

Net de taxe par personne

N4 SECUINFO 17-G25



1 jour, soit 7 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- mar 07 juil 2026



2. L'hygiène informatique pour les utilisateurs

Appréhender et adopter les notions d'hygiène de base de la cybersécurité.

Connaître le système d'information et ses utilisateurs.

Maîtriser le réseau de partage des documents.

Mettre à niveau les logiciels.

Nomadisme.

3. La gestion et organisation de la cybersécurité

Présentation des publications/recommandations.

Maîtriser le rôle de l'image et de la communication dans la cybersécurité.

Méthodologie d'évaluation du niveau de sécurité.

4. La cybersécurité pour les entreprises innovantes

5. L'externalisation en tout ou partie du SI

Les différentes formes d'externalisation.

Choix de son prestataire de service.

Aspects juridiques du contrat.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Les méthodes pédagogiques sont actives et participatives, les apports théoriques sont complétés par des apports méthodologiques et pratiques basés sur des cas concrets d'entreprises.

Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

